



Lomme, le 29 juin 2017

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Reconstruction de la ligne à 400 000 volts entre Avelin et Gavrelle : un plan de 6 millions d'euros pour soutenir les projets locaux**

**Le 29 juin 2017, le préfet des Hauts de France a réuni à la préfecture de région, l'ensemble des bénéficiaires potentiels du Plan d'Accompagnement du Projet (PAP) d'Avelin-Gavrelle (les maires des 19 communes traversées, les intercommunalités, les chambres consulaires, etc.). La reconstruction de la ligne prévoit un budget de 6M€ pour susciter et accompagner les initiatives locales, en complément des bénéfices directs apportés par le projet.**

Ce 29 juin, le Secrétaire Général de la préfecture du Nord, accompagné du Secrétaire Général du Pas-de-Calais, et RTE ont présenté le Plan d'accompagnement du projet Avelin-Gavrelle aux élus des communes concernées et à tous les autres bénéficiaires potentiels du PAP. Ce dispositif, issu du contrat de service public signé entre l'État et RTE, prévoit, à l'occasion de la réalisation de lignes aériennes, le cofinancement de projets locaux par RTE. C'est une opportunité pour les collectivités territoriales et les habitants de bénéficier de fonds pour améliorer la mise en valeur de leur patrimoine paysager ou touristique, d'engager des actions de développement durable ou de maîtrise de l'énergie ou encore de financer la mise en souterrain de réseaux électriques ou téléphoniques existants.

#### **Un plan au service des projets du territoire**

Le PAP représente 6 M€. Il est financé par RTE, et correspond à 10% de l'investissement réalisé pour reconstruire la ligne aérienne à 400 000 volts entre Avelin et Gavrelle.

- 46 % du montant total, soit 2,85 M€, bénéficieront directement aux communes concernées par la ligne, conformément au règlement administratif et financier approuvé par les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais.
- 34 % du montant total, soit environ 2 M€, iront aux intercommunalités pour des projets plus globaux intéressant directement un ou plusieurs territoires des communes concernées par le passage de la ligne Avelin-Gavrelle.
- 14% du montant total, soit 880 000 €, sont dédiés à des organismes locaux (le Conseil régional, les conseils départementaux, les syndicats intercommunaux, toutes les chambres consulaires, les associations à caractère environnemental, social ou sociétal et les bailleurs sociaux).
- 1,5 % du montant total, soit 100 000 €, sera consacré au soutien de projets ayant recours au « financement participatif ». Sous réserve de l'intérêt du projet pour la collectivité, le plan d'accompagnement de projet apportera 1 euro pour chaque euro recueilli via une plate-forme de crowdfunding.
- 1,5 % du montant total, soit 100 000 € sont destinés à soutenir des projets sélectionnés par la préfecture.

#### **Un plan qui vient en complément des bénéfices du projet pour la région**

Le plan d'accompagnement peut venir en complément d'autres financements de l'État, du Conseil régional, du Conseil départemental, de fonds européens... Par cet effet de levier, les retombées économiques pour la région pourront dépasser le montant du PAP.

Au-delà du PAP, une démarche a été engagée avec la CCI Hauts de France pour optimiser les retombées économiques locales de ce chantier de grande ampleur notamment à travers un appel à l'emploi local. Les retombées locales sont estimées à 30 M€ à l'issue du chantier, en 2021. Les communes directement concernées par la ligne bénéficieront également des retombées durables de la taxe sur les pylônes, estimées à plus de 360 000 euros par an.

En 2021, le projet Avelin-Gavrelle dotera la région d'un réseau électrique sécurisé avec 50 km de lignes aériennes en moins dans le paysage. Il permettra de renforcer la sûreté de l'alimentation en électricité de 1,7 millions d'habitants, de plus de 530 communes et améliorera la capacité d'accueil des énergies renouvelables.

#### **Contacts Presse**

**RTE : Aurélie CARPENTIER** au 06 12 46 72 05

**Suivez l'actualité de RTE Hauts de France sur Twitter : @RTE\_Nord**



RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. À cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105 000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 50 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8 500 salariés.